

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Grenoble, le 20 mars 2018

## Hébergement d'urgence Le gymnase du Vieux Temple : Une fermeture programmée et concertée

La mise en œuvre du dispositif hivernal a pour objectif de limiter les impacts sanitaires des vagues de froid et de protéger la population, en particulier les personnes sensibles et vulnérables.

La gestion de ce dispositif permet d'adapter en permanence des propositions d'hébergement d'urgence en fonction des conditions climatiques.

Ainsi le gymnase du Vieux Temple a été mis à disposition pour l'accueil de personnes sans-abri, pour une période allant du 5 au 19 mars dans une configuration "halte de nuit". Les personnes mises à l'abri durant la nuit quittent le gymnase chaque matin et appellent le 115 afin d'être orientées la nuit suivante sur les gymnases mis à disposition.

L'ouverture et la fermeture des gymnases se font en plein accord avec les municipalités volontaires pour accueillir les sans-abris.

Afin de prévenir les conséquences de la fermeture du gymnase du Vieux Temple rendu à son activité sportive par la commune, les acteurs de la veille sociale ont été informés de cette fermeture dès le 16 mars et, dans le même temps, l'opérateur a rappelé aux personnes accueillies dans cette structure la nécessité d'appeler le 115 pour être orientées vers les places d'hébergement par ailleurs disponibles.

La fermeture du gymnase du Vieux Temple s'est déroulée sous le contrôle de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale qui a veillé à la réorientation des personnes hébergées dans la soirée du 19 mars dans les gymnases -déjà ouverts- dans d'autres communes de la métropole. Cette opération s'est, par conséquent, déroulée normalement et a été anticipée. Elle a abouti à l'hébergement de toutes les personnes qui se sont présentées à nouveau au Gymnase du Vieux Temple après avoir été mal informées.

Il est rappelé que la procédure d'hébergement d'urgence passe par la nécessité d'appeler le 115.

### **Contact presse :**

Service communication de la Préfecture  
Téléphone : 04 76 60 48 07  
[communication@isere.pref.gouv.fr](mailto:communication@isere.pref.gouv.fr)



@Préfet38